



Bonnes pratiques sous réseau

Aperçu

Bonnes pratiques sous-réseau Awin

- 01 **Application des bonnes pratiques**
Applicable à tous les sous-réseaux
- 02 **Responsabilités**
Responsabilités sous-réseaux
Responsabilités sous-éditeurs
Trafic sous-éditeurs
- 03 **Vérifications sous-éditeur**
Vérifications membres
Relations sous-sous-réseau
Liste noire éditeurs Awin
- 04 **Transparence sous-éditeurs**
Rapport
Tableau de bord
Séparation verticale des sous-éditeurs
- 05 **Barre d'outils/Logiciels sous-éditeurs**
Obligations
- 06 **Obligations légales et relatives à la vie privée**
Obligations

Les éditeurs sous-réseau jouent un rôle essentiel dans le cadre de nombreux programmes d'affiliation. Leur réussite durable est donc importante à l'échelle de tout le secteur. Afin de préserver et perpétuer cette confiance au sein du modèle de sous-réseau, Awin a instauré les bonnes pratiques suivantes et encourage tous les sous-réseaux à y adhérer.

Awin est convaincu qu'offrir aux annonceurs l'assurance que les sous-réseaux contrôlent l'activité de leurs sous-éditeurs, en plus de leur garantir une transparence totale par rapport à leurs pratiques actuelles, permet aux annonceurs de prendre des décisions éclairées quant aux partenariats à établir, tout en préservant la confiance au sein de ce secteur.



Bonnes pratiques sous réseau

01 Application des recommandations

Tous les éditeurs sous-réseau (désignés dans tout le document par le terme « sous-réseau ») sont encouragés à suivre ces recommandations. Tout sous-réseau ne respectant pas ces recommandations devra indiquer le délai nécessaire estimé pour les appliquer et partager leur mise en place avec les annonceurs concernés. Dans le cas contraire, les annonceurs concernés seront tout de même avertis.

02 Responsabilités

Responsabilités sous-réseau

Pour être en mesure de gérer un sous-réseau au sein du réseau Awin, le sous-réseau garantit que ses sous-éditeurs et lui-même ont pris connaissance et adhèrent aux recommandations suivantes en toute circonstance:

- ➔ Conditions générales Éditeurs Awin*
- ➔ Code de conduite Awin*
- ➔ Bonnes pratiques Awin relatives au cashback*
- ➔ Code de conduite coupon IAB
- ➔ Code de conduite logiciels téléchargeables IAB
- ➔ Conditions spécifiques du programme Annonceur Awin

(*les versions les plus récentes de ces recommandations peuvent être consultées à l'adresse <https://www.awin.com/fr/publisher-terms>)

En plus de cela, en tant que sous-réseau, il s'engage à garantir que:

- ➔ Le sous-réseau n'effectuera aucune action qui puisse entacher la réputation ou l'intégrité d'Awin. Ces actions peuvent inclure (sans toutefois se limiter à):
 - une incertitude constante des clients Awin au

sujet de la visibilité et des sources de trafic et de transactions

- ➔ Le sous-réseau est seul responsable de la gestion de sa plateforme, à savoir:
 - son développement, sa maintenance et sa gestion quotidienne
 - les différentes technologies employées
 - tous les paiements effectués en faveur des sous-éditeurs

Responsabilités des sous-éditeurs

Sub-Networks are responsible for all actions or omissions of Sub-Publishers, including but not limited to;

- ➔ toute information publiée sur le site Internet d'un sous-éditeur concernant (i) les produits et services vendus par un annonceur, y compris leurs prix, promotions, réductions et descriptions et (ii) des informations de contact à jour, vérifiées, complètes et n'induisant pas le client en erreur;
 - Les sous-éditeurs possèdent ou ont le droit d'utiliser tout contenu publié sur leur site Internet. Aucun contenu ne peut entraver la propriété intellectuelle d'un tiers, quel qu'il soit
 - Aucun sous-éditeur ne peut commettre d'action ou omettre de faire quoi que ce soit qui pourrait causer du tort à Awin, l'obligeant à violer ses propres obligations vis-à-vis des lois relatives à la protection de données.

Trafic sous-éditeur

Les sous-réseaux doivent implémenter de manière proactive les restrictions liées au trafic d'un annonceur et sont uniquement en droit de fournir du trafic provenant de sources autorisées. En cas de doute, le sous-réseau doit contacter l'annonceur pour obtenir sa confirmation.

Sur demande d'Awin ou de l'annonceur Awin, les sous-réseaux doivent immédiatement empêcher le sous-éditeur de faire la promotion de l'annonceur.

03 Vérifications sous-éditeur

Vérifications membre:

Les sous-réseaux doivent vérifier le profil de leurs sous-éditeurs au moment de leur inscription au réseau, et ce, avant que ces derniers ne procèdent au paiement. Les vérifications incluent:

- ➔ la confirmation des coordonnées bancaires et la vérification de leur concordance avec les informations fournies au moment de l'inscription
- ➔ la possibilité de signaler des transactions répétées, en particulier si elles génèrent un taux de commission élevé ou si des tentatives répétées pour acheter des produits identiques au même annonceur sont effectuées au cours d'une période de 30 jours
- ➔ une attention particulière doit être portée aux produits achetés sur une longue durée ou faisant l'objet d'un contrat, surtout dans le domaine des finances ou des télécoms
- ➔ la possibilité de signaler des informations IP dupliquées
- ➔ la possibilité de vérifier les références de comptes éditeurs nouvellement créés par rapport à celles d'éditeurs déjà bloqués par Awin par le passé

Relations sous-sous-réseau

Une sous-licence délivrée par un sous-réseau dans le cadre de l'article 10.2 des Conditions Éditeurs Awin ne pourra donner lieu à d'autres sous-licences délivrées par le sous-éditeur sans l'autorisation d'Awin.

Bonnes pratiques sous réseau

Liste noire éditeurs Awin

Awin s'engage à fournir régulièrement au sous-réseau la liste des URLs supprimées du réseau Awin par le passé. Le sous-réseau doit s'assurer que ces URLs ne permettent pas de promouvoir les annonceurs Awin via son sous-réseau. Des informations de contact pertinentes doivent être fournies à l'équipe Conformité Awin pour obtenir cette liste.

04 Transparence sous-éditeur

Rapports

Au moment d'avertir le réseau Awin du trafic et des ventes générés, les sous-réseaux doivent utiliser l'Awin Click Reference (**clickref**) pour identifier le sous-éditeur et le champ URL pour informer Awin de la dernière URL à l'origine de la vente.

Le premier champ de clic de référence (**clickref**) doit être renseigné à l'aide de l'identifiant du sous-éditeur correspondant. Les clics référents suivants (clickref2, clickref3, etc.) peuvent être employés pour fournir des informations supplémentaires au sous-réseau pour références internes.

Voici un exemple d'une implémentation réussie:

`http://www.awin1.com/pclick.php?mid=123&id=123456&-clickref=SubPublisherID&clickref2=INTERNAL_REFERENCE&-clickref3=INTERNAL_REFERENCE2`

Awin requiert ce type d'implémentation pour garantir la transparence et permettre une meilleure détection des activités non conformes. Cela permet aussi d'éviter que les éditeurs non conformes déjà retirés de la plateforme par le passé puissent transférer leurs activités vers un sous-réseau et continuer à enfreindre les conditions générales d'utilisation.

Tableau de bord

Awin demande également à ce que les sous-réseaux lui fournissent l'accès à leur tableau de bord en ligne afin de savoir quels sont les éditeurs qui mettent les annonceurs Awin en avant. Les tableaux de bord sont traités de manière confidentielle et leur accès n'est pas partagé avec des tiers externes à l'équipe Conformité Awin.

Séparation verticale des sous-éditeurs

Si le sous-réseau n'est pas transparent au sujet de ses sous-éditeurs, Awin prendra les mesures nécessaires pour que le sous-réseau sépare l'activité du sous-éditeur des différents comptes éditeurs Awin et de leur promotion verticale. Cela peut inclure (sans toutefois se limiter à) les créateurs de contenu, les éditeurs de bons de réduction et les éditeurs de logiciels. Un éditeur de logiciel peut désigner (sans toutefois se limiter à) les barres d'outils, les extensions de navigateurs, les plug-ins pour navigateurs et les applications mobiles.

05 Barre d'outils/Logiciel sous-éditeur

Si un sous-réseau a l'intention d'utiliser un logiciel sous-éditeur, celui-ci doit être approuvé par l'équipe Conformité Awin. Les conditions à respecter sont les suivantes:

- ➔ le logiciel ne peut faire partie d'un logiciel ou d'un téléchargement tiers. L'application est distribuée via le site Internet de l'éditeur dans le cadre d'un « téléchargement intentionnel uniquement ». L'approbation de l'utilisateur final est toujours requise pour télécharger l'application.
- ➔ le logiciel doit être facile à installer. Il doit être possible de s'en désinscrire et de le désinstaller facilement de l'appareil utilisé. La désinstallation doit pouvoir se faire via la fonctionnalité fournie par le navigateur. Les

dénominations doivent rester les mêmes tout au long du processus.

- ➔ il ne doit pas y avoir de tentatives d'intimidation visant à dissuader l'utilisateur de désinstaller l'application via l'utilisation de termes ambigus.
- ➔ il doit toujours y avoir un clic de confirmation. L'extension de navigateur/logiciel/barre d'outils ne doit pas forcer à cliquer. Il ne doit pas y avoir de redirection quelconque. L'utilisateur doit interagir à l'aide d'un clic avant qu'aucune redirection n'ait lieu, ou qu'aucun cookie ne soit activé.
- ➔ l'application ne doit pas induire les utilisateurs en erreur.
- ➔ l'application ne doit pas altérer l'expérience de navigation de l'utilisateur, les résultats de recherche ou le comportement général de l'appareil de l'utilisateur.

06 Obligations légales et relatives à la vie privée

Les sous-réseaux doivent contraindre les sous-éditeurs à respecter les Conditions Éditeurs Awin, y compris les annexes liées au traitement des données et à la confidentialité. Ces obligations ne peuvent pas être moins strictes que les obligations engageant les sous-réseaux envers Awin.

Awin contrôle également les éditeurs parce qu'Awin a décidé d'adopter ce modèle économique. Ainsi, à la fois Awin et les éditeurs décident quelles données doivent être traitées pour mener à bien la campagne marketing d'un annonceur. Pour en savoir plus sur le traitement des données dans le cadre des RGPD, cliquez [ici](#).